

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Theratechnologies Inc.	15 décembre 2021	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Biomind Labs Inc.	17 décembre 2021	Ontario
Chartwell, résidence pour retraités	16 décembre 2021	Ontario
Fairchild Gold Corp.	16 décembre 2021	Colombie Britannique
Firm Capital Property Trust	21 décembre 2021	Ontario
Fonds à revenu fixe mondial Dynamique Mandat privé durable de titres de créance Dynamique	20 décembre 2021	Ontario
Fonds de titres de créance à court terme PLUS Dynamique	20 décembre 2021	Ontario
MRF 2022 Resource Limited Partnership	17 décembre 2021	Ontario
Ninepoint 2022 Flow-Through Limited Partnership – Catégorie Nationale Ninepoint 2022 Flow-Through Limited Partnership – Catégorie Québec	21 décembre 2021	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Probity Mining 2022 Short Duration Flow-Through Limited Partnership – Catégorie Colombie-Britannique	16 décembre 2021	Colombie-Britannique
Probity Mining 2022 Short Duration Flow-Through Limited Partnership – Catégorie Nationale		
Probity Mining 2022 Short Duration Flow-Through Limited Partnership – Catégorie Québec		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Exro Technologies Inc.	16 décembre 2021	Alberta
Fabled Copper Corp.	15 décembre 2021	Colombie Britannique
Intact Corporation financière	15 décembre 2021	Ontario
Life & Banc Split Corp.	16 décembre 2021	Ontario
Planet Based Foods Global Inc.	17 décembre 2021	Colombie Britannique
United Lithium Corp.	16 décembre 2021	Colombie-Britannique

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de développement durable d'actions canadiennes BNI Fonds de développement durable d'actions mondiales BNI Portefeuille privé d'actions internationales à convictions élevées BNI	16 décembre 2021	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Fonds Desjardins Équilibré Québec	20 décembre 2021	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Canoe EIT Income Fund	20 décembre 2021	Alberta
Catégorie d'obligations de sociétés CI	17 décembre 2021	Ontario
CENTR Brands Corp.	21 décembre 2021	Colombie-Britannique
FNB actif Dividendes canadiens CI FNB actif Crédit CI FNB actif Services publics et infrastructures CI Catégorie FNB Revenu d'actions	17 décembre 2021	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
canadiennes de base CI FNB Indice MSCI Canada Pondération faible risque CI FNB Indice MSCI États-Unis Pondération faible risque CI		
FNB Innovation en soins de santé Purpose (<i>auparavant, le FNB de biotechnologie Purpose</i>) Fonds mondial de répartition tactique de l'actif StoneCastle	15 décembre 2021	Ontario
Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North	21 décembre 2021	Ontario
Fonds d'actions Tradex limitée Fonds d'obligations Tradex Fonds d'actions mondiales Tradex	17 décembre 2021	Ontario
Fonds du marché monétaire canadien RBC Fonds canadien de revenu à court terme RBC Fonds d'obligations à revenu mensuel RBC Fonds d'obligations RBC Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC Fonds d'obligations à rendement élevé RBC Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC Fonds stratégique d'obligations à revenu RBC Fonds d'obligations de marchés émergents RBC Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada) Fonds d'obligations mondiales de sociétés	17 décembre 2021	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada)		
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada)		
Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay		
Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)		
Solution de versement géré RBC		
Solution de versement géré RBC – Évolué		
Solution de versement géré RBC – Évolué Plus		
Fonds équilibré RBC		
Fonds équilibré mondial RBC		
Fonds prudent de croissance et de revenu RBC		
Fonds équilibré de croissance et de revenu RBC		
Fonds mondial de croissance et de revenu RBC		
Portefeuille prudence élevée sélect RBC		
Portefeuille prudence sélect RBC		
Portefeuille équilibré sélect RBC		
Portefeuille de croissance sélect RBC		
Portefeuille de croissance dynamique sélect RBC		
Portefeuille prudence choix sélect RBC		
Portefeuille équilibré choix sélect RBC		
Portefeuille de croissance choix sélect RBC		
Portefeuille de croissance dynamique choix sélect RBC		
Portefeuille prudence élevée choix mondial RBC		
Portefeuille prudence choix mondial RBC		
Portefeuille équilibré choix mondial RBC		
Portefeuille croissance choix mondial RBC		
Portefeuille toutes actions choix mondial RBC		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds d'actions canadiennes RBC		
Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité QUBE RBC		
Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC		
Fonds nord-américain de valeur RBC		
Fonds nord-américain de croissance RBC		
Fonds américain de dividendes RBC		
Fonds d'actions américaines RBC		
Fonds neutre en devises d'actions américaines RBC		
Fonds d'actions américaines à faible volatilité QUBE RBC		
Fonds d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC		
Fonds neutre en devises d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC		
Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à moyenne capitalisation RBC		
Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC		
Fonds d'actions internationales RBC		
Fonds d'actions européennes RBC		
Fonds d'actions asiatiques RBC		
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC		
Fonds d'actions de marchés émergents RBC		
Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC		
Fonds mondial de croissance de dividendes RBC		
Fonds d'actions mondiales à faible volatilité QUBE RBC		
Fonds mondial d'énergie RBC		
Fonds mondial de métaux précieux RBC		
Fonds mondial de ressources RBC		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds mondial de technologie RBC		
Fonds équilibré Vision RBC		
Fonds d'actions canadiennes Vision RBC		
Fonds d'actions mondiales Vision RBC		
Portefeuille privé de dividendes canadiens RBC		
Portefeuille privé d'actions canadiennes RBC		
Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)		
Mandat privé de crédit rendement élevé mondial CI	17 décembre 2021	Ontario
Portefeuille Fidelity Passage ^{MD} 2005	17 décembre 2021	Ontario
Portefeuille Fidelity Passage ^{MD} 2035		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
TELUS Corporation	2021-06-21	2021-05-25
The Bitcoin Fund	2021-07-09	2020-11-05
Theratechnologies Inc.	2021-07-23	2019-11-15
Timbercreek Financial Corp.	2021-06-18	2021-06-10
Timbercreek Financial Corp.	2021-06-24	2021-06-10

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
TransCanada PipeLines Limited	2021-06-07	2020-06-29
TransCanada PipeLines Limited	2021-06-07	2020-06-29
TransCanada PipeLines Limited	2021-06-07	2020-06-29
TriSummit Utilities Inc.	2021-07-06	2020-11-16
Uranium Royalty Corp.	2021-08-18	2021-06-16
Verano Holdings Corp.	2021-06-16	2021-06-04
Westport Fuel Systems Inc.	2021-06-02	2021-03-16

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
9303-4338 Québec inc.	2021-02-23 au 2021-02-26	1 745 000 \$
9303-4338 Québec inc.	2021-03-29 au 2021-04-05	2 702 100 \$
9303-4338 Québec inc.	2021-06-21	20 909 798 \$
Accor SA	2021-11-29	7 136 384 \$
AIMCo Realty Investors LP	2021-11-04	500 000 000 \$
Antrim Balanced Mortgage Fund Ltd.	2021-02-25 au 2021-03-04	6 841 937 \$
Antrim Balanced Mortgage Fund Ltd.	2021-03-11 au 2021-03-18	3 091 119 \$
Apollo Impact Mission Overseas Partners (Lux), SCSp	2021-12-16	38 346 000 \$
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-08-12	5 500 000 \$
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-08-19	6 050 000 \$
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-10-18	2 100 000 \$
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-11-12	628 250 \$
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-12-10	5 000 000 \$
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-12-20	5 142 016 \$
Banque Nationale du Canada	2021-07-28	836 000 \$
Banque Nationale du Canada	2021-09-15	15 325 220 \$
Banque Nationale du Canada	2021-10-28	3 500 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Banque Nationale du Canada	2021-11-19	10 263 680 \$
Banque Nationale du Canada	2021-11-30	953 000 \$
Banque Royale du Canada	2021-10-12	2 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2021-10-12	10 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2021-10-15	1 237 900 \$
Banque Royale du Canada	2021-10-20	1 232 900 \$
Banque Royale du Canada	2021-10-21	2 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2021-11-02	1 240 400 \$
Banque Royale du Canada	2021-11-02	3 014 000 \$
Banque Royale du Canada	2021-11-03	2 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2021-11-04	1 805 000 \$
Banque Royale du Canada	2021-11-08	2 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2021-11-10	1 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2021-11-10	2 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2021-11-12	1 500 000 \$
Banque Royale du Canada	2021-11-16	37 650 000 \$
Banque Royale du Canada	2021-11-17	2 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2021-11-24	6 777 000 \$
Banque Royale du Canada	2021-11-25	2 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2021-11-26	6 200 000 \$
Banque Royale du Canada	2021-11-30	2 000 000 \$
Bee Vectoring Technologies International Inc.	2021-02-04	2 338 120 \$
Bee Vectoring Technologies International Inc.	2021-02-26	886 680 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
BlackRock Asia Property Fund V Feeder (1) S.A. SICAV-RAIF	2021-12-10	2 559 710 \$
BlackRock Direct Lending Feeder IX-L, LP	2021-12-14	4 719 714 \$
BlackRock Long Term Private Capital, SCSp	2021-12-14	199 406 975 \$
BlackRock Private Opportunities Fund IV (Cayman), L.P.	2021-12-17	2 560 779 \$
Blackstone Tactical Opportunities Fund IV L.P.	2021-12-02	384 450 \$
Brookfield Property Finance ULC	2021-10-12	500 000 000 \$
Canadian Credit Card Trust II	2021-10-15	48 808 000 \$
CDP Financière inc.	2021-10-19	434 347 277 \$
Classic RMBS Trust	2021-10-19	492 138 982 \$
Climate Finance Partnership Feeder S.A. SICAV-RAIF	2021-10-29	55 728 000 \$
Confluent, Inc.	2021-12-13	5 244 310 \$
Credit Suisse AG, Zurich, acting through its London Branch	2021-11-30	12 000 000 \$
Dell International L.L.C.	2021-12-13	2 549 707 \$
DP World Canada Investment Inc.	2021-11-08	535 200 000 \$
Earth Alive Clean Technologies Inc.	2021-02-25	5 000 000 \$
Environmental 360 Solutions Inc.	2021-02-24	999 999 \$
Fasttask Technologies Inc.	2021-03-01	62 000 \$
Fiducie de crédit privé mondial Platine MD	2021-10-26	130 408 916 \$
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers	2021-11-12	386 631 056 \$
Fiducie de titrisation automobile Ford	2021-10-26	288 220 000 \$
First Avenue Alternatives Fund	2021-02-25	10 205 780 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Fonds de placement immobilier RioCan	2021-11-08	450 000 000 \$
Givex Corporation	2021-11-12	22 000 000 \$
Goldshore Resources Inc.	2021-02-26	15 000 001 \$
Groupe Santé Devonian inc.	2021-08-04	49 589 \$
Groupe Santé Devonian inc.	2021-09-13	1 062 640 \$
Groupe Santé Devonian inc.	2021-09-21	35 136 \$
Groupe Santé Devonian inc.	2021-11-12	2 292 200 \$
Harbour Equity JV Development Fund V	2021-08-09	13 337 000 \$
Harbour Equity JV Development Fund V	2021-10-14	10 227 100 \$
Harbour Equity JV Development Fund V	2021-11-12	15 119 800 \$
HashiCorp, Inc.	2021-12-13	61 396 \$
HashiCorp, Inc.	2021-12-13	920 952 \$
Kalo Gold Holdings Corp.	2021-02-23	4 025 900 \$
Kensington Private Equity Fund	2021-10-05	38 658 399 \$
Kensington Private Equity Fund	2021-11-03	32 081 406 \$
Kintavar Exploration Inc.	2021-11-10	3 290 148 \$
Komo Plant Based Foods Inc.	2021-09-29	500 000 \$
Krystal Biotech, Inc.	2021-12-03	2 402 \$
La Banque de Nouvelle - Ecosse	2021-10-07	16 447 200 \$
Macquarie Bank Limited	2021-11-30	16 162 836 \$
Medcolcanna Organics Inc.	2021-03-22 au 2021-03-24	456 727 \$
Medcolcanna Organics Inc.	2021-11-03 au 2021-11-05	659 711 \$
Natixis Structured Issuance SA	2021-12-07 au 2021-12-08	11 625 309 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
NCP Fund II-B, LP	2021-12-03	14 349 440 \$
NextEra Energy Capital Holdings, Inc.	2021-12-13	2 560 000 \$
Nu Holdings Ltd.	2021-12-10	65 795 \$
Ontario Teachers' Cadillac Fairview Properties Trust	2021-10-15	293 382 300 \$
Permira VIII - 1 SCSp	2021-11-19	467 735 500 \$
PJX Resources Inc.	2021-02-26	1 000 000 \$
Pulis Real Estate LP2	2021-03-03	1 219 788 \$
Pulis Real Estate LP2	2021-03-26	1 011 468 \$
Pulis Real Estate LP2	2021-04-27	736 188 \$
Pulis Real Estate LP2	2021-06-30	1 370 572 \$
Pulis Real Estate LP2	2021-08-06	1 611 752 \$
Quebec Nickel Corp.	2021-11-04 au 2021-11-10	7 800 000 \$
Revelstoke Capital Partners Fund III, L.P.	2021-12-03	160 150 000 \$
Samsara Inc.	2021-12-17	38 410 \$
Samsara Inc.	2021-12-17	369 323 \$
Sculptor Acquisition Corp I	2021-12-13	33 539 281 \$
Stonepeak Asia Infrastructure Feeder Fund LP	2021-11-30	319 800 000 \$
TechTarget, Inc.	2021-12-13	16 628 300 \$
The Goldman Sachs Group, Inc.	2021-11-30	970 000 000 \$
The Goldman Sachs Group, Inc.	2021-12-06	6 390 000 \$
Warrior Met Coal, Inc.	2021-12-06	7 935 022 \$
West Mining Corp.	2021-02-26	6 674 256 \$
Whitehorse Liquidity Partners V LP	2021-12-10	3 178 500 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Bellus Santé Inc.

Vu la demande présentée par Bellus Santé Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 9 décembre 2021 (la « demande »);

Vu l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu l'alinéa 6.3(1)(3)(b) et l'article 11.1 du *Règlement 44-102 sur le placement des titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 (le « Règlement 44-102 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la Loi, le Règlement 14-101 sur les définitions, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14, le Règlement 44-102 et les termes définis suivants :

« dispense demandée » : la dispense de l'obligation prévue à l'alinéa 6.3(1)(3)(b) du Règlement 44-102 d'inclure l'attestation de tout placeur étranger dans les suppléments;

« placeur étranger » : un placeur qui n'est pas inscrit à titre de courtier dans un territoire du Canada;

« porteur vendeur » : tout porteur de l'émetteur qui revend des titres en vertu du prospectus;

« prospectus » : le prospectus préalable de base définitif de l'émetteur daté du 23 décembre 2020, lequel a été déposé auprès des autorités en valeurs mobilières de toutes les provinces du Canada, ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

« suppléments » : les suppléments relatifs au prospectus qui visent un placement auprès d'investisseurs situés à l'extérieur du Canada ou un placement simultanément auprès d'investisseurs situés au Canada et à l'extérieur du Canada, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« titres » : les actions ordinaires à être émises par l'émetteur ou placées par les porteurs vendeurs aux termes des suppléments;

Vu la demande visant à obtenir la dispense demandée;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada;
2. La sollicitation pour les fins de placements de titres auprès d'investisseurs résidant au Canada sera effectuée par des placeurs inscrits à titre de courtier dans le territoire du Canada où elle aura lieu;
3. Aucune sollicitation pour les fins de placements de titres ne sera effectuée auprès d'investisseurs résidant au Canada par des placeurs étrangers;
4. Les placeurs étrangers ne pourront effectuer de la sollicitation pour les fins de placements de titres qu'auprès d'investisseurs résidant à l'extérieur du Canada;
5. Les suppléments seront déposés auprès des autorités en valeurs mobilières de chaque province du Canada, conformément au paragraphe 6.4(1) du Règlement 44-102, ainsi qu'auprès de toute juridiction étrangère où le placement aura lieu en conformité avec les lois de la juridiction étrangère applicable;
6. L'attestation des placeurs devant être incluse dans les suppléments en vertu de l'alinéa 6.3(1)(3)(b) du Règlement 44-102 sera signée par tous les placeurs qui effectueront un placement au Canada;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée.

Fait le 13 décembre 2021.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2021-FS-0284

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.